Amiante — sensibilisation hors SS3/SS4

Repérer une situation qui demande des vérifications et adopter les bons réflexes face à un matériau suspect.

Version commercial-programmes-20261118.1 · BA-AMIANTE-SENSIBILISATION · 18/11/2026

01 Public, objectifs et prérequis

Salariés et encadrants susceptibles de rencontrer des matériaux anciens, sans intervention sur l'amiante dans ce parcours.

Comprendre où l'amiante peut se rencontrer.

Reconnaître les limites d'un repérage visuel.

Savoir arrêter et transmettre l'information avant intervention.

Comprendre des consignes écrites simples ; aucun prérequis d'intervention.

Téléphone, tablette ou ordinateur avec une connexion Internet. Compréhension des consignes en français ; besoins d'adaptation à préciser avec BAT ACADEMY.

02 Durée, format et périmètre souscrit

120 minutes pédagogiques indicatives, activités et évaluations comprises.

Le volet numérique est organisé à distance, de manière asynchrone. Les enseignements numériques souscrits sont dispensés à 100 % à distance ; aucune pratique en atelier, en entreprise ou en présentiel n'est incluse sans engagement distinct.

120 minutes pédagogiques indicatives comprenant les leçons, les applications et les évaluations. Cette durée de conception n'est pas une preuve de présence ni une durée d'exposition autorisée.

Sensibilisation uniquement : ne remplace aucune formation réglementaire SS3 ou SS4 et n'autorise ni prélèvement, ni intervention, ni retrait de matériaux amiantés.

03 1 · Comprendre le risque

30 minutes pédagogiques indicatives, exercices compris.

Reconnaître les limites de l'observation

Comprendre les effets différés

Un matériau ne se reconnaît pas à l'œil

Des effets graves et souvent tardifs

04 2 · Avant de toucher

30 minutes pédagogiques indicatives, exercices compris.

Comparer tâche et périmètre

Identifier le bon interlocuteur

Vérifier le périmètre du document

Nommer les responsabilités et les limites

05 3 · Réagir au doute

35 minutes pédagogiques indicatives, exercices compris.

Arrêter sans disperser

Transmettre sans diagnostic improvisé

Arrêter sans disperser

Transmettre des faits sans emporter la contamination

06 4 · Vérifier les limites

25 minutes pédagogiques indicatives, exercices compris.

Conserver les limites réglementaires

Savoir demander une préparation adaptée

Sensibilisation, formation et autorisation

La vérification avant le premier geste

07 Références du programme et limites

Sensibilisation théorique hors SS3 et SS4. Aucun prélèvement, retrait, encapsulage, nettoyage de contamination ou intervention sur matériau amianté n'est enseigné ni autorisé.

INRS — Amiante : pourquoi se former —

https://www.inrs.fr/formation/themes/risques/amiante/pourquoi-se-former.html (consultation : 2026-11-17)

Ministère de la Santé — Repérage avant travaux — https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/amiante-travaux-et-bricolage-le-reperage-une-etape-essentielle (consultation : 2026-11-17)

INRS — Amiante : effets sur la santé — https://www.inrs.fr/risques/amiante/effets-sante.html (consultation : 2026-11-17)

08 Méthodes et ressources

Cours structurés, supports visuels et schémas disponibles, exercices, questionnaires et situations professionnelles numériques correspondant à la version souscrite. Le programme ne promet ni photo ni vidéo non disponible.

Le parcours alterne étude des notions, application et vérification des acquis. Les corrections expliquent les erreurs ; les prérequis pédagogiques et les adaptations s'appliquent au parcours retenu.

09 Suivi, évaluations et justificatifs

Un positionnement et des évaluations jalonnent ou concluent l'action. Les réalisations, résultats, échanges utiles et estimations d'activité sont conservés dans le dossier de formation selon les droits d'accès applicables.

Positionnement initial non éliminatoire ; cas et bilans corrigés ; évaluation finale au seuil de 80 %. Les questions critiques de sécurité doivent aussi être réussies. La progression est liée aux réalisations sur l'inscription, sans validation locale inventée.

L'attestation BAT ACADEMY décrit les réalisations constatées après contrôle. Sa mise à disposition commerciale est prévue après formation et règlement, sans restreindre les justificatifs légalement exigibles ni les droits d'accès au suivi.

10 Accompagnement et accessibilité

Assistance technique et pédagogique depuis l'espace sécurisé du campus. Contact : Alexandre Dray, contact@bat-academy.com, 07 80 91 18 32. Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, heure de Paris.

Référent handicap : Alexandre Dray. Les aménagements sont étudiés individuellement avant inscription ou dès le signalement d'un besoin. Aucun diagnostic médical n'est demandé dans le formulaire public.

11 Inscription et conditions commerciales

Le devis personnalisé indique l'effectif, les prix, les remises éventuelles, les dates et le périmètre retenu. L'activation suit la vérification du contact, les accords sur devis et convention et la validation des bénéficiaires, selon les dates convenues.

Paiement à réception de facture. Une prise en charge par un financeur doit être confirmée séparément : aucun budget OPCO ni financement n'est garanti par la certification Qualiopi.

BAT ACADEMY — SASU, SIRET 952 873 669 00016 — 57 rue Vasco de Gama, 75015 Paris. Déclaration d'activité 11756784975 : cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Document de présentation du programme. Les conditions particulières, la durée précise et la version pédagogique contractuelle sont fixées dans le devis et la convention.